

## Liste des communes du Parc

**EURE :** Aizier - Barneville-sur-Seine - Berville-sur-Mer - Bouquelon - Bourneville - Caumont - Conteville - Etreville - Foulbec - Fourmetot - Hauville - Honguemare-Guénouville - La Haye-Aubrée - La Haye-de-Routot - Le Landin - Le Marais-Vernier - Manneville-sur-Risle - Pont-Audemer - Quillebeuf-sur-Seine - Routot - Saint-Aubin-sur-Quillebeuf - Saint-Mards-de-Blacarville - Saint-Pierre-du-Val - Saint-Ouen-des-Champs - Saint-Samson-de-la-Roque - Saint-Sulpice-de-Grimbouville - Saint-Thurien - Sainte-Croix-sur-Aizier - Sainte-Opportune-la-Mare - Tocqueville - Trouville-la-Haule - Vieux-Port

**SEINE- MARITIME :** Allouville-Bellefosse - Anneville-Ambourville - Anquetierville - Bardouville - Berville-sur-Seine - Bois-Himont - Caudebec-en-Caux - Duclair - Hautot-sur-Seine - Hénouville - Heurteville - Jumièges - La Cerlangue - La Mailleraye-sur-Seine - Le Mesnil-sous-Jumièges - Le Trait - Louvetot - Mauny - Norville - Notre-Dame-de-Bliquetuit - Petiville - Quevillon - Sahurs - Saint-Arnoult - Saint-Gilles-de-Crétot - Saint-Martin-de-Boscherville - Saint-Maurice-d'Etelan - Saint-Nicolas-de-Bliquetuit - Saint-Nicolas-de-la-Haye - Saint-Nicolas-de-la-Taille - Saint-Paër - Saint-Pierre-de-Manneville - Saint-Vigor-d'Ymonville - Saint-Wandrille-Rançon - Tancarville - Touffreville-la-Câble - Triquerville - Vatteville-la-Rue - Villequier - Yainville - Yvetot - Yville-sur-Seine

### QUELQUES RENDEZ-VOUS À NOTER :

#### Du 20 SEPTEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

- FESTIVAL DE LECTURE À VOIX HAUTE DANS 21 COMMUNES (Programme sur demande à la Maison du Parc)

#### DIMANCHE 5 OCTOBRE – DE 10 H A 18 H

- FÊTE DE LA POMME À SAINTE OPPORTUNE-LA-MARE

#### SAMEDI 22 NOVEMBRE A 14 H

- DÉMONSTRATION DE TAILLE POUR LES ARBRES FRUITIERS à la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit

#### Du 1<sup>er</sup> AU 16 NOVEMBRE

- « SAVEURS EN SEINE » DANS LES RESTAURANTS (Programme sur demande à la Maison du Parc)



Réalisé avec la participation financière de l'Agence de l'Eau dans le cadre du Contrat Rural des Boucles de la Seine Normande

Directeur de la publication : Hubert Saint  
Rédactrice en chef : Sylvie Barry  
Photos : coll. PNRBSN (A. Huon, P. Ouine, G. Ranvier, S. Bertrand, S. Gauthier, M. Allard, A. Besson, S. Barry, L. Muller, G. Bodilis)

Impression : ISSN 1627-9425 - Septembre 2003

## Vous habitez l'une de ces communes, ces services s'adressent à vous, si vous souhaitez :

- **Planter une haie**, tailler vos arbres fruitiers, connaître les essences d'arbres à planter en fonction de votre terrain, de son exposition.  
Contact : François STEINER
- **Construire, restaurer, agrandir, aménager un bâtiment**, l'architecte du Parc peut vous conseiller gratuitement.  
Contact : Christine CHAILLOU
- **Aménager une mare** sur votre terrain ou restaurer celle qui existe  
Contact : Jean-Baptiste COLOMBO
- **Suivre les formations à l'animation lecture**  
Contact : Nathalie GUICHARD
- **Consulter le centre de documentation** sur l'histoire des communes, les traditions, l'architecture, l'agriculture, l'environnement  
Contact : Catherine DEVAUX

## Du beau et du sens

Ainsi pourrait être résumée la ligne éditoriale du magazine Territoires de France, consacré à la découverte des Parcs naturels régionaux, que vous retrouverez désormais tous les trois mois chez votre marchand de journaux.

Du beau, le territoire constitué par les quarante Parcs naturels régionaux français n'en manque pas. Sur ces quelque 11% de la surface nationale, se concentre en effet le plus beau de ce que la France sauvage et profonde peut offrir, du Verdon à l'île d'Ouessant, des Vosges du Nord à la Guyane : espaces sauvages, villages authentiques et vieilles pierres, arts et traditions populaires... un patrimoine naturel et humain exceptionnel qui donne à contempler mais également à réfléchir.

Du sens aussi. Sur fond de paysages renversants et de villages de charme, Territoires de France vous parlera également des enjeux auxquels est confrontée la « campagne » aujourd'hui : économie rurale, développement durable, aménagement du territoire, protection de l'environnement, tourisme intégré... autant de thèmes qui trouveront leur place dans le magazine sous leur dimension humaine, à travers ceux et celles qui vivent la ruralité au quotidien.



Si vous voulez recevoir des informations régulièrement sur le Parc, retournez le coupon-réponse ci-après

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

- Randonnées  
 Calendrier des animations  
 Autres

Questions précises

.....  
.....  
.....

Maison du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Tél. 02 35 37 23 16 • Fax 02 35 37 39 70

e.mail : parc.naturel.regional.des.boucles.de.la.seine.normande@wanadoo.fr



# L'écho des boucles

Journal d'informations destiné aux habitants du Parc

## Sommaire

### ENVIRONNEMENT

Prévenir les inondations... pas si simple d'être efficace

..... page 2



### ENVIRONNEMENT

La mare... pourquoi pas chez vous

..... page 4



### TOURISME

Faire savoir les savoir-faire !

..... page 6



### CULTURE

21 villages en campagne pour le Festival de Lecture à Voix Haute-Normandie

..... page 8



### ECONOMIE

L'environnement fait tache d'huile dans les garages

..... page 10



## Editorial

Protéger, valoriser, sensibiliser au patrimoine naturel et culturel d'un territoire sont des missions assignées aux Parcs Naturels Régionaux.

Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine est plus souvent connu au travers de la randonnée, des musées ou bien encore de ses animations nature. Pourtant son travail quotidien est beaucoup plus complexe et ne peut se faire qu'avec l'appui de partenaires, l'adhésion des communes et de ses habitants.

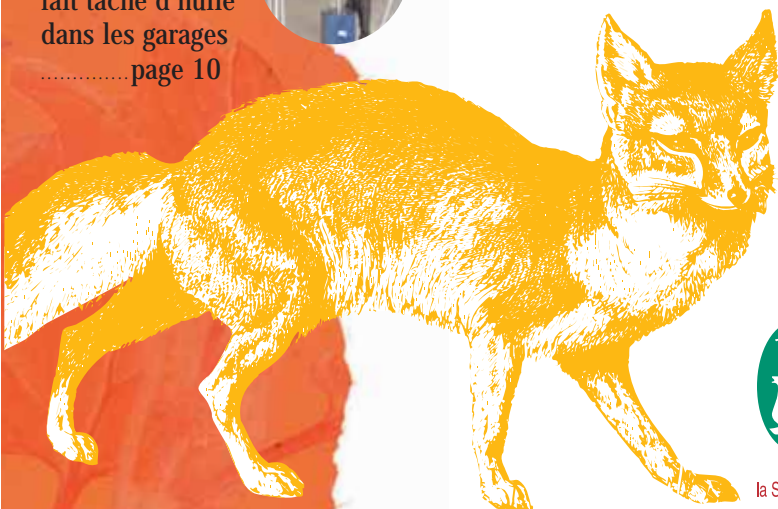
Ce numéro est destiné à vous informer sur le travail engagé avec les communes, les entreprises et les habitants dans les domaines de l'eau, l'animation, les savoir-faire, l'environnement dans les entreprises...

n°3 - Septembre 2003

Vous qui habitez une commune du Parc, vous pouvez bénéficier de services pour vous aider à améliorer votre cadre de vie : planter une haie, construire, restaurer ou agrandir votre maison, aménager une mare, vous impliquer dans l'animation lecture... N'hésitez pas à contacter les techniciens spécialisés dans ces domaines. Vous pouvez aussi nous retourner le coupon-réponse, en dernière page, pour nous faire part de vos remarques, poser vos questions et recevoir régulièrement nos informations.

Je souhaite que l'Echo des Boucles puisse vous permettre de mieux appréhender nos actions et devienne un réel outil de dialogue.

Hubert Saint,  
Président du Parc Naturel Régional  
des Boucles de la Seine Normandie



# Informations

## DES GESTES CITOYENS

Les petits ruisseaux font les grandes rivières. Si c'est vrai pour le ruissellement, ça l'est également pour vous qui pouvez agir chez vous pour limiter le ruissellement et lutter contre les risques d'inondation.

Quelques conseils :

### Collectez les eaux de toitures et de terrasses

Une simple citerne en plastique vous permettra de collecter sans effort l'eau de pluie. En plus, vous disposerez d'une réserve gratuite pour arroser votre jardin ou laver votre voiture.

Sinon, dirigez les eaux de toitures vers la pelouse pour qu'elles s'infiltrent naturellement. Attention, ne les envoyez jamais sur la route ou vers le réseau d'assainissement, non conçus à cet effet.

### Entretenez votre mare, vos talus et vos haies

Chacun à leur façon, ces petits ouvrages permettent de réduire le ruissellement. Une mare bien entretenue collectera le surplus d'eau et facilitera son évaporation. Les talus et les haies feront obstacle aux écoulements d'eau en évitant la formation de petits torrents boueux.

Un talus bien entretenu est un petit monticule de terre vert : la végétation assure la solidité et la cohésion de la terre. Quant aux haies, veillez à ce qu'elles soient touffues et vivantes, elles vous protégeront aussi du vent.

### Limitez les zones imperméables

Une simple allée de garage en béton peut se transformer en rampe d'inondation de votre garage. Utilisez plutôt des graviers, ils permettent une meilleure infiltration des eaux dans le sol.

### Renseignez-vous sur les risques d'inondation dans votre commune

La mairie dispose d'informations sur les risques d'inondations autour de votre maison. Pour ne pas vous laisser surprendre, pensez à vous renseigner.

De plus, vos voisins, particulièrement les personnes âgées, connaissent sûrement des mines d'anecdotes sur l'histoire de votre habitation. N'hésitez pas à les interroger.

# Environnement



## Prévenir les inondations... pas si simple d'être

**Catastrophes humaines, économiques et écologiques, les habitants du Parc. Les cicatrices du paysage témoignent d'aménagements complexes, capables de maîtriser le ruissellement et particuliers, ont un rôle à jouer avec l'aide des aménageurs.**



### Le ruissellement, source des inondations

Le développement des zones urbaines et des surfaces cultivées a entraîné une multiplication des zones imperméables, fragilisant l'absorption naturelle des eaux de pluie par le sol. Quand l'eau ne peut plus s'infiltrer, elle s'écoule naturellement dans le sens de la pente. Et, si rien n'est fait pour ralentir ce ruissellement, très vite de petits torrents boueux se créent partout dans les champs, dévalent les routes et se rejoignent en un flot massif capable d'endommager les habitations.

### Agir ensemble

L'eau ne connaît pas les frontières géographiques et administratives. Une prévention efficace du ruissellement passe donc par une action à l'échelle des bassins versants. Ces zones tiennent compte de la circulation des eaux et de la configuration du terrain.



Photo Y. Galard - Coll. DIREN

## tre efficace

**Les dernières inondations sont encore très présentes dans la mémoire des élus. Une protection efficace nécessite des travaux. Un travail de longue haleine où tous, agriculteurs, collectifs, animateurs du Contrat Rural. Pour que l'eau ne soit plus une menace !**

Dès janvier 2002, le Parc a engagé deux animateurs du Contrat Rural pour faciliter la concertation entre les collectivités, les agriculteurs, les entreprises et les particuliers, en tenant compte des problèmes de chacun. Aux côtés des agriculteurs et des élus, ils aident à monter et à gérer l'ensemble des dossiers de lutte contre les inondations comme à Vatteville-la-Rue, où une étude vient d'être initiée, pour définir les aménagements nécessaires.

**Du temps pour une sécurité durable**  
Avant de se lancer dans les travaux, des études sont indispensables pour bien comprendre où et pourquoi les eaux ruissellent pour garantir une sécurité durable. L'animateur de bassin versant du Contrat Rural conseille les élus sur tous les aspects techniques mais aussi sur les questions administratives et juridiques afin que les futurs aménagements soient en conformité

notamment avec la loi sur l'eau. En parallèle, l'animateur agricole se rend sur les exploitations pour envisager avec les agriculteurs des installations simples telles que des talus, des mares ou une modification des pratiques agricoles. A terme, les animateurs pourront aider les élus pour la réalisation des travaux et la mise en place de systèmes d'alerte en cas de problèmes majeurs.

Déjà, des projets sont coordonnés par des collectivités intercommunales de lutte contre les inondations : à titre d'exemple, au bassin versant du Val-des-Noyers, trois communes travaillent ensemble. Les animateurs, associés au travail de ces communes, les accompagnent dans la réalisation d'un programme de travaux, dans la recherche de financements et incitent les agriculteurs à la mise en place de cultures intermédiaires.



### Cultiver contre le ruissellement

Hervé Gribouval est agriculteur d'une exploitation de 78 hectares à Saint-Paër. Pour réduire le ruissellement, il a accepté de changer certaines de ses méthodes de culture. Entretien avec un homme de terrain qui refuse que ça « coule ».

#### Comment vous êtes-vous intéressé aux problèmes de ruissellement ?

Certaines de mes parcelles commençaient à se dégrader. Elles présentaient des ravines et des petits trous dans les pentes, où l'afflux d'eau était le plus fort. J'ai rencontré l'animatrice agricole du Contrat Rural sur mon exploitation. Elle m'a conseillé des solutions contre le ruissellement, adaptées à mes cultures.

#### Quel est le principe des cultures intermédiaires ?

Je sème de la moutarde et du trèfle violet en septembre, juste après les moissons et avant de lancer les cultures de printemps comme le maïs. Du coup, la moutarde et le trèfle couvrent le sol en hiver et freinent le ruissellement. Leurs racines favorisent l'infiltration de l'eau dans le sol. En plus, cela fournit naturellement de l'engrais à la terre, donc on en apporte moins.

#### Et ça marche bien ?

Après trois années d'expérience, c'est convaincant : les ravines ont disparues et cela a permis de limiter les problèmes d'érosion. Au printemps, la reprise du travail est plus facile : le sol est resté propre et parfaitement tassé. Je peux apporter tranquillement du fumier sans labourer la parcelle. Le maïs a levé sans souci, je n'ai pas rencontré de problème de repousse.

#### Utilisez-vous d'autres techniques pour diminuer les risques de ruissellement ?

Oui, j'ai mis en place deux bandes enherbées. Elles retiennent l'eau et évitent les coulées boueuses devant la maison du voisin quand il y a des orages ou des fortes pluies. J'ai aussi laissé en jachère beaucoup de parcelles en pente et j'essaie de labourer les autres surfaces dans le sens perpendiculaire à celui de la pente. Ça freine l'eau quand elle descend mais cela demande plus de temps de labour. Enfin, j'entretiens les haies qui bordent mes champs et les chemins communaux.

#### Qu'en pensent les autres agriculteurs ?

Dans le coin, tout le monde vient progressivement aux cultures intermédiaires. Beaucoup d'agriculteurs les utilisent maintenant : c'est facile à travailler et on voit les résultats rapidement.

## Informations

### BELLES MAIS DANGEREUSES

Au cours de ses voyages, l'homme transporte, à son insu ou de son plein gré, des plantes ou animaux. Dans certains cas, ces espèces introduites peuvent se développer de manière excessive au détriment des espèces locales et entraîner des problèmes écologiques, économiques, voire sanitaires.



#### Attention Jussie !

Cette plante exotique originaire d'Amérique du sud est très envahissante. Elle fait partie des espèces dont l'extension est préoccupante en

France.

Elle a choisi comme lieu de prédilection les zones humides, en particulier les rives des cours d'eau et les plans d'eau. Ses fleurs de 2 à 3 cm sont jaunes et les feuilles sont alternées. (voir photo ci-contre).

#### Les conséquences

Elles sont multiples :

- Ecologiques : baisse de la biodiversité, accélération du comblement des plans d'eau, altération de la qualité de l'eau
- Economiques : la pratique de la pêche et de la chasse au gibier d'eau est menacée, les écoulements des fossés se trouvent gênés

#### La lutte

Il est impossible d'éradiquer les plantes envahissantes, on peut seulement contrôler, limiter, gérer les proliférations. Il est primordial que la lutte se fasse de façon permanente, année après année, sur les conseils des spécialistes. La méthode la plus efficace semble encore être l'arrachage manuel et de nombreuses précautions doivent être prises dans l'évacuation de ces déchets.

Dans le territoire du Parc, sa présence a été constatée et une tentative d'élimination est actuellement en cours sur le secteur du Marais Vernier.

Pour l'heure, le mieux est d'éviter son introduction et de signaler sa présence dès les premières pousses.

Contact : Magali FONTAINE  
Chargée d'études flore  
Maison du Parc – 02 35 37 23 16

# Environnement



## La mare...

# Pourquoi pas chez vous ?

**L'abandon progressif des activités traditionnelles a entraîné la disparition de ces mares au cours du 20<sup>ème</sup> siècle. Leur rôle est pourtant reconnu aujourd'hui dans la lutte contre les pollutions. Ces mares sont de véritables cellules naturelles d'épuration et peuvent agrémente**

#### L'origine des mares

La plupart des mares que l'on rencontre aujourd'hui ont une origine humaine très souvent liée à l'excavation de matériaux de construction. Les plus anciennes que l'on connait dans la région se trouvent sur des sites archéologiques et correspondent parfois à des fermes gallo-romaines, comme c'est le cas en forêt de Brotonne. Les plus vieilles mares datent cependant de l'époque néolithique. Quelle que soit l'époque, elles ont cependant toutes servi de stockage pour l'eau potable, de lavoir, d'abreuvoir pour les bêtes ou bien encore à rouir le lin ou le chanvre... Sur le territoire du Parc, deux grands types de mares existent : les mares de plateau dont le fond a été imperméabilisé pour en assurer l'étanchéité et les mares de vallée dites phréatiques en raison de leur alimentation par la nappe.

#### Les mares aujourd'hui

Du fait de l'abandon de ces pratiques rurales, l'intérêt des mares s'est vu considérablement



**La disparition d'environ 90 % des mares de Haute-Normandie, en un temps record, est due au ruissellement et à l'érosion des sols. Elles sont aussi d'extinction. Mais voilà, pas si simple de réaliser sa**

mare. Elles peuvent pourtant nous rendre de nombreux services à moindre coût... Elles constituent une réserve d'eau capable de limiter le ruissellement et l'érosion des sols lorsqu'elles sont placées en tête de bassin pour stocker les eaux de pluie. Grâce aux plantes qui s'y développent, les mares jouent le rôle de "stations d'épurations naturelles". Elles peuvent servir de bassin d'agrément dans un jardin et, lorsqu'elles sont bien conçues, elles constituent un véritable îlot de biodiversité.

#### **Créer une mare**

Plusieurs paramètres sont à prendre en compte lors de la création d'une mare : la localisation (plateau ou vallée) pour prévoir l'étanchéité, évaluer le volume d'eau pouvant arriver dans votre mare pour prévoir son dimensionnement, le mode d'alimentation en eau de la mare (eau de toiture, ruissellement...). Il est également important de réaliser des berges aux pentes aussi douces que possible pour favoriser le développement de

la végétation (roseaux, iris, salicaires, joncs, pulichaires, potamots...) et l'arrivée de la faune (libellules, amphibiens : tritons, grenouilles, crapauds...).

Vous souhaitez réaliser une mare :

Demandez la fiche technique sur la mare ou les conseils de Jean-Baptiste COLOMBO, agent d'aménagement des milieux aquatiques. Maison du Parc 02 35 37 23 16



## **Isabelle Bourdon Samuel Mortier**

Isabelle et Samuel font construire à Saint Arnoult. Ils ont raisonné l'aménagement de leur terrain dans le même temps. Ils souhaitent installer une mare dans leur jardin et ont pensé la faire creuser au moment des fondations de leur habitation.

### **Comment avez-vous découvert que le Parc donnait des conseils sur les mares ?**

Nous avons entendu parler des conseils que le Parc donnait, en matière de plantations. Nous avons donc créé, sur les conseils du technicien du Parc, une haie régionale. Celui-ci nous a précisé qu'un spécialiste de la mare pouvait nous aider.

### **Comment avez-vous eu l'idée de créer une mare dans votre jardin ?**

Passionnés de jardinage, nous voulions créer un jardin aquatique. Nous avons 170 m<sup>2</sup> de toiture. Pour récupérer les eaux de pluie, nous avons opté pour trois solutions : aménager des drains dans le terrain, installer une citerne et créer une mare. Il était en effet exclu de diriger l'eau vers le tout à l'égoût. En ce qui concerne la mare, elle a l'avantage d'associer esthétique et efficacité et répond parfaitement à nos attentes.

### **Quelle idée aviez-vous de la mare, avant les conseils ?**

Nous pensions mettre une bâche plastique au fond, mais Jean-Baptiste Colombo nous l'a déconseillé. Il propose de procéder par compactage de la couche d'argile. Nous allons essayer de cette façon mais nous ne sommes pas convaincus. Nous imaginions aussi des canards sur notre mare mais ces derniers mangent les plantes et défoncent le bord.

### **Qu'avez-vous retenu des conseils ?**

Qu'il ne faut pas mettre de plantes exotiques qui colonisent et envahissent la surface, ce qui a pour conséquences de supprimer la vie aquatique. Il est préférable de ne pas introduire de poissons qui favorisent l'envasement.

Il est recommandé de creuser par paliers pour permettre une pente douce par ondulations. D'une part c'est moins dangereux et cela permet d'avoir des variétés de plantes différentes en fonction de la profondeur.

### **Avez-vous prévu de végétaliser la mare ?**

Nous allons plutôt laisser les plantes s'installer naturellement et par la suite nous mettrons des roseaux et des iris.

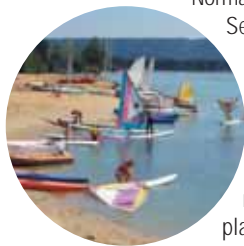
### **Quel budget avez-vous prévu ?**

Nous n'avons pas précisément évalué le coût puisque la mare fait partie intégrante de notre dossier de construction. Nous avons un dossier de demande de subventions à remplir mais la procédure nous paraît complexe.

# Informations

## LA BASE DE PLEIN AIR DE JUMIÈGES-LE-MESNIL

Créée en 1976 par le Parc, la Base de plein air s'est articulée autour des ballastières de Jumièges et de Mesnil-sous-Jumièges, avec les financements de la Région Haute-Normandie, le Département de la Seine-Maritime, l'Etat et l'Europe. Ainsi, depuis sa création le développement d'équipements et d'aménagements a favorisé l'organisation d'une offre pluridisciplinaire (voile, planche à voile, canoë, kayak, tennis, tir à l'arc, golf) et a permis au public de trouver, à la campagne, un espace de ressourcement.



Depuis 1984, l'UCPA (Union des Centres de Plein Air) gère la Base dans le cadre d'une Délégation de Service Public (DSP).

On s'en souvient, à l'automne 2002, le Parc avait tiré la sonnette d'alarme sur la menace qui pesait sur l'avenir de la Base, en particulier sur l'accueil du grand public... En effet, certains équipements nécessitent une remise à niveau et l'accueil du public génère des frais (entretien des espaces verts, gestion des déchets, maîtres-nageurs).

Des réunions de concertation ont été organisées depuis le début de l'année avec les partenaires : Conseil Régional de Haute-Normandie, Conseil Général de la Seine-Maritime, Préfecture de Haute-Normandie, les communes de Jumièges et de Mesnil-sous-Jumièges et le Parc pour trouver ensemble des solutions d'avenir pour la Base.

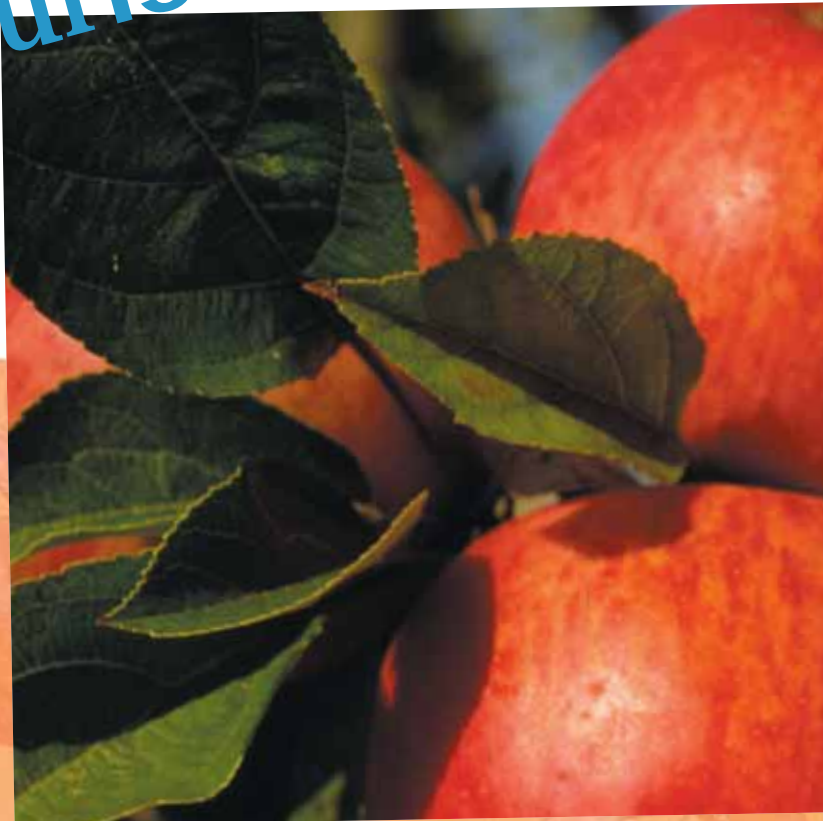
Un engagement de financer un programme de travaux a été acté par le Conseil Régional de Haute-Normandie, le Conseil Général de la Seine-Maritime et l'Etat. Ce programme concerne la remise à niveau et le développement de la Base. L'accueil du public sera assuré par le Parc, grâce à des fonds publics.

## Stages torchis

Depuis le 4 octobre, le Parc organise, avec l'Association des Maisons Paysannes de France ou des artisans spécialisés, des stages torchis destinés aux particuliers. Dans un souci d'efficacité, le nombre de stagiaires est limité à 16. Si vous êtes intéressé par cette technique n'hésitez pas à nous le faire savoir à la Maison du Parc. Nous pourrions ainsi proposer d'autres rendez-vous.

Maison du Parc 02 35 37 23 16

# Tourisme



## Faire savoir les savoir-faire

**Niché au creux des méandres de la Seine, notre région redonne de la pomme comme le cidre, le pommeeau... Ce patrimoine valorise la qualité de nos paysages tout en garantissant de bons produits. Préoccupations du Parc.**



Les fromages de chèvres de M. MADONNA, de Hauville et M. SADONES, de Mesnil sous Jumièges

Depuis sa création, celui-ci a travaillé à la mise en valeur des savoir-faire liés à ce terroir. La route des fruits est un itinéraire qui part de la Maison du Parc à Notre Dame de Bliquetuit et conduit à Duclair en passant par le Bac et la boucle de Jumièges. La Maison de la Pomme à Sainte Opportune la Mare est à la fois un musée sur le fruit et une boutique de vente des produits dérivés de la pomme. Des marchés sont organisés par les producteurs locaux tous les premiers dimanches du mois d'octobre à avril. La saison des marchés est ouverte avec la fête de la pomme, cette année le 5 octobre, où des démonstrations de brassage à l'ancienne et autres animations viennent enrichir ce grand marché.

Parallèlement des vergers ont été replantés à la Maison du parc, à proximité de la Maison de la Pomme à Sainte Opportune la Mare, à Bardouville... pour conserver des variétés de fruits en voie de disparition.

Depuis 2002, deux fromages de chèvre issus de producteurs de la Vallée de Seine et du Roumois ont bénéficié de la marque "Parc Naturel



re !

**Un terroir de qualité : fruits, légumes, fromages, produits dérivés est néanmoins fragile et les savoir-faire qui y sont liés participent à produire sur nos tables. La conservation et la valorisation font partie des**

Régional". Cette marque est déposée à l'Institut National de la Propriété Industrielle. Elle garantit les qualités liées à l'origine de la matière première et du savoir-faire mis en œuvre ainsi que le caractère naturel, authentique et artisanal de l'activité. Pour le producteur, l'obtention de la marque « Parc naturel Régional » confère à sa production une image de qualité liée à l'environnement.

Le producteur s'engage à respecter les conditions d'une charte de qualité.

Pour les entreprises, la marque "Parc Naturel Régional" est un outil de développement. Elle garantit une promesse de qualité et de différence. Le Parc prend en charge la conception et le coût des outils de communication la première année.

Au niveau national, la marque a un impact important de par la diversité des produits qui sont proposés dans les 40 Parcs naturels Régionaux de France.

C'est dans cet esprit que le Parc et les Chambres de Commerces et d'Industrie de Rouen et de l'Eure se sont associés, depuis l'an dernier, pour lancer une opération appelée "Saveurs en Seine". L'objectif est de valoriser plus fortement les richesses du terroir du Parc en associant le savoir-faire des restaurateurs du Parc à celui des producteurs. Il s'agit à l'automne de proposer sur les tables des restaurateurs volontaires, situés dans les communes du Parc, des menus concoctés à base de production locale. Cette année "Saveurs en Seine" se déroule entre le 1<sup>er</sup> et le 16 novembre 2003. Un dépliant de promotion permet d'indiquer les lieux et plats proposés durant cette période.

Demandez le dépliant :

- à la Maison du Parc – 76940 Notre Dame de Bliquetuit – Tél 02 35 37 23 16,
- dans les offices de tourisme de Haute-Normandie
- dans les Chambres de Commerce et d'Industrie de Rouen et de l'Eure



## Monsieur SADONES

Producteur de fromage de chèvre fermier, bénéficiaire de la "Marque Parc Naturel Régional".

**Que savez-vous de l'action du Parc en ce qui concerne la mise en place de la route des fruits et des marchés ?**

Je ne savais pas que le Parc avait réalisé la route des fruits et avait participé à la relance des marchés. Mon exploitation n'est pas directement située sur cette route. De plus, je ne vends pas à la barrière. Par contre je bénéficie des retombées indirectement grâce aux marchés aux fruits de Jumièges.

**Avez-vous eu recours au parc pour planter des vergers ?**

J'ai bénéficié de l'aide à la plantation du Parc en 1994 ce qui m'a permis de replanter 50 pommiers haute-tige sur mon exploitation.

**Vos fromages bénéficient de la marque « Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande ».**

**Pourquoi avez-vous choisi de vous engager dans cette démarche ?**

J'ai choisi de travailler sur la marque parc afin de pouvoir utiliser les outils de communication du parc qui ont un impact plus important que celui que l'on peut avoir de façon individuelle. C'est aussi une manière de faire reconnaître notre savoir-faire (chèvres élevées en extérieur, très peu d'intrant, fabrication artisanale du fromage).

**Quelles sont été les retombées de la marque parc ?**

Pendant les 15 jours qui ont suivi la signature, j'ai eu beaucoup de retours lors des marchés, les gens m'avaient vu sur le journal puis je suis passé à la télé. Cette communication m'a permis de trouver de nouveaux clients en particulier une fromagerie à Yvetot.

**Lors de l'opération « Saveurs en Seine » les restaurateurs ont utilisé votre fromage, continuez-vous à travailler avec certains d'entre-eux de manière durable ?**

Oui, le restaurant « La Pommeraie » est maintenant un nouveau client et utilise mes fromages toute l'année. Cependant cette opération a lieu en automne à un moment où nous avons moins de lait, donc moins de fromages, ce qui limite nos possibilités de livraison lors de cette opération.

**Quelles actions de valorisation des savoir-faire souhaiteriez-vous que le parc développe ?**

Une opération de promotion au mois de mai serait intéressante et permettrait de valoriser le fromage fabriqué avec l'herbe nouvelle. Ce fromage a un goût différent de celui d'automne. Je pense donc qu'une opération avec les restaurateurs serait intéressante à cette période.

## Informations



### QUEL EST CET ÉTRANGE VÉHICULE ?

Il ne s'agit ni d'une marmite géante, ni d'une machine à vapeur ancienne mais d'un alambic itinérant qui a servi de 1959 à 1987 à bouillir, c'est-à-dire à fabriquer de l'eau de vie de pomme, dans les environs de Neufchatel-en-Bray. La détention de telles machines était et est toujours réglementée et seuls quelques bouilleurs sont autorisés à en posséder. Le bouilleur se déplace de village en village, chacun vient lui apporter son cidre et repart avec sa goutte. Cet objet symbolise l'importance des pommes dans l'économie et la culture normande.

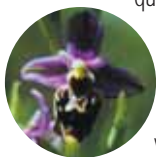
Hors d'usage depuis plusieurs dizaines d'années, cet alambic vient d'être entièrement restauré mais ne sera jamais remis en service puisqu'il a été déclassé par les services des Douanes qui exercent un contrôle rigoureux sur la circulation des alambics.

Sa seconde vie, itinérante aussi, se passera dans les musées et les expositions, comme un témoin de l'activité des bouilleurs de cru.

Il est l'un des 11 000 objets racontant les métiers et les savoir-faire anciens composant la collection du Parc. Et cette collection voyage puisque les communes et les associations culturelles peuvent les emprunter.

### UNE ORCHIDÉE SAUVAGE... EN VILLE

Une plante assez rare en Haute-Normandie, du nom d'Ophrys fuciflora (ophrys frelon), de la famille des orchidacées, a été découverte en 2002 sur la commune du Trait. Il s'agit d'une fleur protégée au niveau régional et que l'on peut observer en mai et juin.



Or, la dizaine de pieds de cette précieuse plante auraient pu disparaître sous les effets d'une fauche excessive. Grâce à la bonne volonté du propriétaire de ces terrains et sur les conseils de la spécialiste « flore » du Parc, des mesures de préservation simples ont pu être mises en place : localisation des pieds, avant floraison, et fauche tardive après floraison pour laisser le temps aux graines de se disperser.

Il en résulte que pour cette année une trentaine de pieds ont fleuri, un grand merci à cet habitant du Parc qui a contribué à son niveau à préserver notre patrimoine naturel.

# Culture

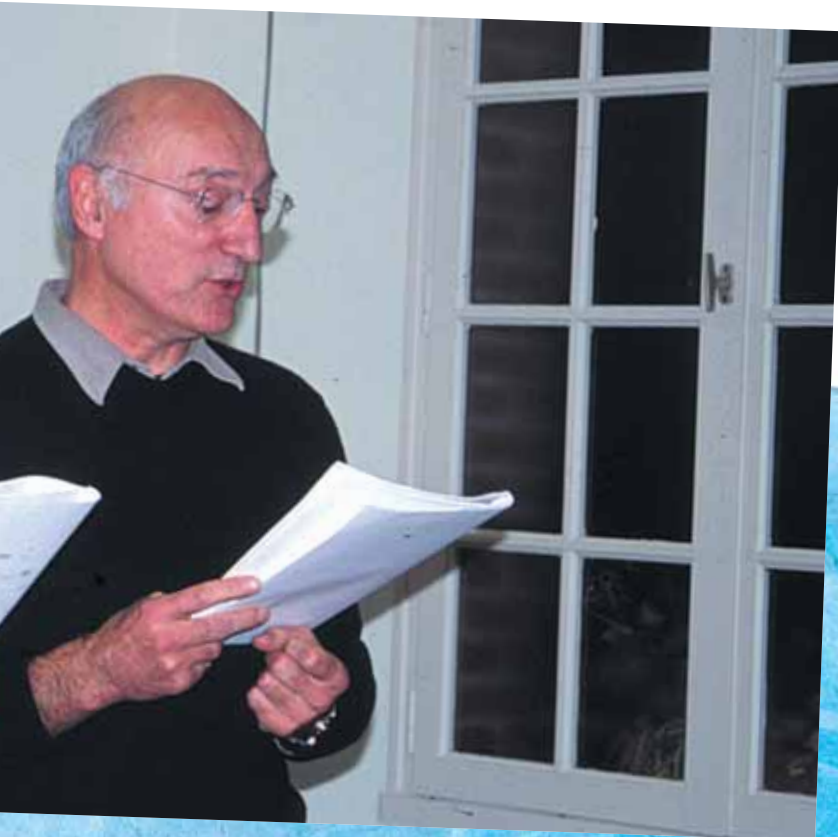


## « 21 villages en campagne » le festival de lecture à voix

**L'association pour l'Animation dans le Parc, pour propager les livres dans les communes du Parc pour élaborer avec elles des animations culturelles, organise un événement phare de cette collaboration et mobilise hautes les livres.**

C'est donc le 4<sup>ème</sup> festival de lecture à Voix Haute qui va être organisé avec les bibliothécaires, des amateurs et des professionnels, dans le cadre de "Lire en fête", avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires culturelles, la Région Haute-Normandie, les Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, la direction Jeunesse et Sports. Et, cette année, le Pays de Bray s'y associe.

Depuis juin, des formations à la lecture à voix haute animées par Catherine Delattres ont eu lieu à Rouen pour permettre aux habitants du Parc, du Pays de Bray et des bibliothèques de Rouen de se former aux techniques et ainsi de pouvoir lire devant un public. De même, des collégiens et lycéens de Haute-Normandie (26 classes) bénéficient de formations avec le Théâtre Musical Coulisses grâce à une collaboration entre l'Association et le Rectorat. Ainsi les habitants du Parc peuvent venir relayer le travail des professionnels et organiser des lectures eux-mêmes dans leur commune.



## e pour ix haute »

**er la lecture à la campagne, travaille avec les bibliothèques des com-  
et faire vivre les lieux... Le festival de lecture à voix haute est devenu  
bitants et professionnels autour du désir de partager et de faire aimer**

Cette année 21 villages de l'Eure et de la Seine-Maritime, situés dans le Parc des Boucles de la Seine Normande et le Pays de Bray sont partie prenante de cet événement.

En Seine-Maritime : Berville-sur-Seine, Critot, Dampierre-en-Bray, Forges-les-Eaux, Heurteville, Jumièges, La Mailleraye-sur-Seine, Les Grandes Ventes, Le Trait, Mauny, Neufchâtel-en-Bray, Saint-Hellier, Saint-Martin-de-Boscherville, Saint-Wandrille-Rançon, Vatteville-la-Rue, Yvetot.

Dans l'Eure : Bourneville, Hauville, Pont-Audemer, Trouville-la-Haule et Bourg-Achard.

Entre le 20 septembre et le 6 décembre les lecteurs professionnels et les amateurs vous donnent rendez-vous pour vous faire savourer des auteurs, la musique des mots dans les bibliothèques, les écoles, chez l'habitant, en randonnée, en centres de loisirs, en maison de retraite, en train.....

▫ Demandez le programme dans votre bibliothèque, à la Maison du Parc ou dans les Offices de tourisme et, si vous avez envie de lire, n'hésitez pas à contacter Nathalie Guichard, Association pour l'Animation, à la Maison du Parc.



### **Françoise BERLAND, bibliothécaire à Saint-Martin-de-Boscherville**

**Comment avez-vous connu l'Association pour l'Animation dans le Parc ?**

Par l'intermédiaire du réseau des bibliothèques du Parc qui travaillaient déjà ensemble.

**Comment êtes-vous venue à la Lecture à Voix Haute et pourquoi ?**

Je suis enseignante en retraite et j'ai beaucoup d'intérêt pour la littérature jeunesse. En classe, je lisais chaque jour.

**Pourquoi avoir suivi la formation ?**

Un travail avec Catherine Delattres me tentait afin d'aller vers une lecture pour adultes.

**Qu'est-ce que la formation sur la lecture à voix haute, avec Catherine Delattres apporte ?**

De l'assurance, de la confiance en soi, une meilleure connaissance de sa voix. Le travail en commun, l'écoute des autres stagiaires ouvrent des possibilités. Grâce à sa bienveillance et à son professionnalisme, Catherine Delattres nous amène à découvrir nos propres capacités. Ensuite, c'est en pratiquant qu'on les développe.

**Comment mettez-vous cette formation en pratique à Saint-Martin ?**

Après des enfants surtout.

Avec Ginette Denis, nous accueillons à la bibliothèque municipale chaque classe de la commune. Depuis deux ans, nous faisons une animation en bibliothèque le mercredi, adaptée aux différentes tranches d'âge. Nous intervenons aussi à la demande des enseignants. A la suite de mon stage, j'avais aidé les enfants à s'entraîner à la lecture à voix haute pour l'opération « Lire en Fête ». Textes documentaires, articles de presse, albums, jeux littéraires et poésie étaient utilisés. Les enfants ont lu ensuite devant tous les parents.

Après des adultes aussi.

Environ une fois par an, je lis pour les anciens au club. Par le bulletin municipal, j'avais proposé, avec l'aide d'autres personnes, d'aller lire chez l'habitant, plus particulièrement chez les personnes âgées. Pour l'instant, aucune demande n'a été formulée.

Cette année, j'ai lu dans les jardins de l'abbaye au cours du salon du livre organisé par l'ATAR. Dans le cadre du Festival de lecture à voix haute avec le Parc, je fais partie des amateurs qui lisent. Il y a à Saint Martin un club de lecture. On se réunit une fois par mois, chez l'habitant ou au café. Un « café philo » existe aussi.

**Avez-vous des projets ?**

Des envies plutôt que des projets, car pour l'instant ma vie familiale m'accapare beaucoup, mais voilà ce que j'aimerais :

- Aller vers les enfants en difficulté, mais aussi vers les personnes âgées
- Organiser des lectures chez l'habitant, à la bibliothèque ou au café selon une fréquence à définir.
- S'adresser aux ado en organisant un club de lecture
- Multiplier les occasions de faire connaître des textes, des auteurs. Créer une bourse d'échange de « coups de cœur »..

Socialement, culturellement, la bibliothèque sert de lieu de rapprochement, de médiation.

Nos efforts doivent viser surtout ceux qui ne lisent pas ou peu.

# Informations

## CONCOURS ECO TROPHÉE 2003 : LE PARC RÉCOMPENSE LES ENTREPRISES QUI PRÉSERVENT L'ENVIRONNEMENT !

Aujourd'hui, l'environnement ne doit plus être considéré par les entreprises comme une contrainte mais plutôt comme un facteur de développement, de compétitivité et de positionnement sur le marché.

Dans cet esprit, le Parc des Boucles de la Seine Normande lance, en 2003, la seconde édition de son concours « Eco Trophée ».

Ouvert aux entreprises industrielles et artisanales implantées sur le territoire du Parc mais aussi, pour la première fois, aux exploitations agricoles, l'Eco Trophée 2003 récompensera les entreprises ayant réalisé des efforts significatifs en faveur de l'environnement : eau, air, déchets, intégration paysagère, formation à l'environnement, utilisation rationnelle de l'énergie...

A l'automne, chacun des lauréats des catégories Industrie, Artisanat et Agriculture recevra une somme de 1500 €, un trophée (une œuvre d'art réalisée par un artiste du Parc) et des cadeaux « Parc » pour ses salariés (produits du territoire et visites gratuites). Ces entreprises pourront surtout se prévaloir du titre de « Lauréat du concours Eco Trophée 2003 du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande » et utiliser ce titre pour promouvoir leur démarche remarquable.

### Renseignements :

Gwendal BODILIS

Chargé de mission Eco-développement

Tél : 02-35-37-23-16

E-mail : [dvt-eco@wanadoo.fr](mailto:dvt-eco@wanadoo.fr)

Mathilde ALLARD

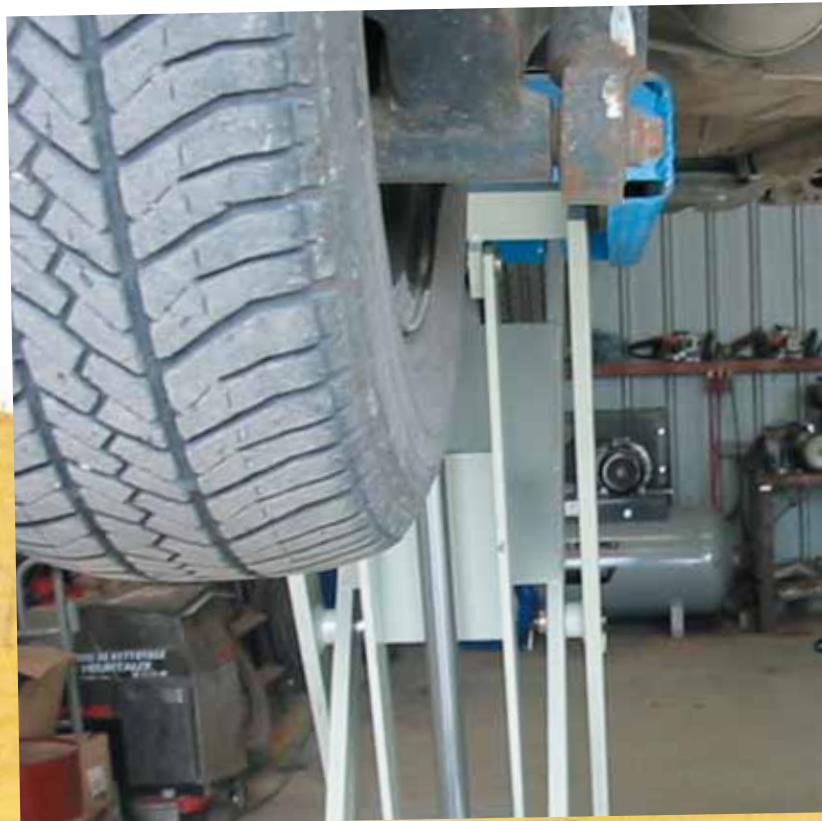
Chargée d'animation Agri-environnement

Tél : 02-35-37-23-16

E-mail : [Mathilde.Allard@pnrbsn.sytes.net](mailto:Mathilde.Allard@pnrbsn.sytes.net)

ou sur le site Internet Eco Trophée 2003 à l'adresse suivante :

<http://ecotrophee2003>



## L'environnement fait tache dans les garages

**La centaine de garages présents sur le territoire du Parc breux déchets potentiellement polluants pour la ressource réduire ces impacts, nombre d'entre eux ont souhaité D'autres ont, avec l'aide du parc, réalisé des travaux d'an**

Bénéficiant d'un programme nommé Contrat Rural des Boucles de la Seine Normande, soutenu par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et par les Conseils Généraux de la Seine-Maritime et de l'Eure, le Parc a accompagné les professionnels de l'automobile dans leurs démarches environnementales.

Au cours de l'année 2002, les garagistes et carrossiers situés sur le territoire du Parc ont d'abord bénéficié d'actions d'information et de formation à l'environnement avant de pouvoir être aidé techniquement et financièrement dans la mise en place d'actions sur l'assainissement, sur l'acquisition de dispositifs de prévention des risques et sur la mise en place de lieux de stockage de déchets dangereux.



## e d'huile

**Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande génère de nombreux ateliers agréés en eau : liquides de frein, de refroidissement, batteries... Soucieux de s'informer sur les dispositifs existant en faveur de l'environnement. Amélioration.**

Suite à ces formations, 26 artisans ont demandé un bilan gratuit et confidentiel proposé par le Parc afin de détecter leurs forces et leurs faiblesses en matière d'environnement et de pouvoir définir les actions d'amélioration à engager.

Enfin, une aide au montage de dossier de demande de subvention a été apportée par le Parc. Les travaux financés ont porté sur l'assainissement des eaux usées et pluviales, sur l'acquisition de dispositifs de prévention des pollutions accidentelles (rétention) et sur la mise en place d'aires de stockages des déchets.

Les garages ARIBIT (Auzebosc), BROTONNE AUTOS (La Mailleraye-sur-Seine), CAUDEBEC AUTOMOBILES (Caudebec-en-Caux), DELETTRE (Le Trait), EDDE (La Mailleraye-sur-Seine), GARAGE DES

2 PONTS (Pont-Audemer), PATRY (Saint-Aubin-de-Cretot), 4 GTN (Jumièges), ROULIN (Pont-Audemer) et ont engagé des actions environnementales dans le cadre de ce programme.

En complément de ce programme, certains garages ont obtenu le label « Relais Vert Autos » décerné par les Chambres de Métiers qui récompense à la fois une gestion conforme de l'intégralité des déchets et une sensibilisation de la clientèle à la prise en compte de l'environnement au sein de l'activité.



### Le Garage des 2 Ponts démarre au vert !

M. Didier HAREL, gérant du garage des 2 Ponts à Pont-Audemer a engagé depuis 2 ans une démarche de prise en compte de l'environnement.

**Monsieur HAREL, comment avez-vous démarré votre démarche environnementale ?**

J'ai participé à la journée sur la « gestion de l'eau en entreprise » organisée par le Parc des Boucles de la Seine. Cela m'a permis de découvrir qu'il était possible, pour une entreprise artisanale, d'être aidée pour mieux gérer ce thème. J'ai ensuite participé à une autre formation plus adaptée à l'automobile proposée par le Parc et la Chambre des Métiers. Celle-ci m'a permis de comprendre les actions à engager pour améliorer la gestion des déchets.

**Après ces formations, vous avez bénéficié d'un pré-diagnostic environnement, au sein de votre garage, de la part du Parc et de la Chambre de Métiers ? Qu'en avez-vous pensé ?**

C'est très stimulant de recevoir la visite de personnes prêtes à vous aider à améliorer votre gestion environnementale. De plus, l'œil extérieur de ces personnes permet de nous alerter sur des choses que l'on ne remarque plus.

Cet état des lieux personnalisé a mis en évidence des actions d'amélioration à engager notamment sur la gestion des déchets.

**Qu'est-ce qui vous a incité à prévoir la mise en place d'une aire de stockage conforme de vos déchets avec l'aide financière du Parc, dans le cadre de son Contrat Rural ?**

Je voulais résoudre cette non-conformité à la fois pour éviter des risques de sanctions et pour adopter une démarche respectueuse de l'environnement. Tôt ou tard, il aurait de toute façon fallu le faire.

**Comment s'est passé le montage de dossier de subvention ?**

Très simplement, cette subvention est attractive (NDLR, 40 % du montant HT éligible des travaux) et le coût de l'aire de stockage a été réduit par le fait que je l'ai réalisée par moi-même. Seules les fournitures ont été achetées et je n'ai pas eu de frais de main-d'œuvre. Le Parc m'a bien aidé en m'accompagnant pour monter mon dossier.

**Vous gérez maintenant les déchets au mieux grâce à cette aire de stockage des déchets et grâce à l'obtention du label « Relais Vert Autos » récompensant une collecte et un traitement conforme de l'ensemble des déchets du garage. Votre démarche environnement est terminée ?**

Non, je compte passer à la peinture à l'eau prochainement et je souhaite anticiper les futures exigences environnementales en continuant à travailler sur ce thème.

### Carte d'identité :

NOM : Garage des 2 Ponts  
 GERANT : M. Didier HAREL  
 NOMBRE DE SALARIÉS : 9  
 ADRESSE : 10, Avenue Jean Monnet, 27500 PONT AUDEMER